



Eaux de Marseille ENVIRONNEMENT



- ▶ **SILIM ENVIRONNEMENT**
(zones Nord et Ouest)
58, avenue de Boisbaudran - 13015 Marseille
04 91 03 47 57
- ▶ **BRONZO** (zone Est)
Z.I. Athélia 1 - BP 145 - 13702 La Ciotat Cedex
04 42 08 84 90
- ▶ **TEP** (Bouches-du-Rhône et alentours)
10, rue Charles Tellier - 13014 Marseille
04 95 05 31 20
- ▶ **BONDIL ASSAINISSEMENT** (zone Est)
58, avenue de Boisbaudran - 13015 Marseille
04 91 03 45 03
- ▶ **SPGS** (zones Nord et Ouest)
Z.I. La Gandonne, rue des Canesteux
13300 Salon de Provence
04 90 42 09 78

Eaux de Marseille ENVIRONNEMENT

8, Traverse de la Montre
CS 80148 - 13396 Marseille Cedex 11
eauxdemarseille-environnement.fr
Tél. : 04 91 00 68 50
Fax : 04 91 00 68 52



VOTRE PARTENAIRE ENVIRONNEMENT

►►► Qui sommes-nous ?

Le pôle environnement du groupe des Eaux de Marseille, acteur majeur de la gestion des déchets autour de la Méditerranée, regroupe 5 sociétés spécialisées : Silim Environnement, Bronzo, TEP, Bondil Assainissement et SPGS.



NOTRE ENGAGEMENT

- LA QUALITÉ DES PRESTATIONS**
 - Réactivité grâce à nos nombreuses implantations régionales
 - Proximité et satisfaction clients
 - Amélioration des performances
- LA DÉMARCHÉ SÉCURITÉ**
 - Sécurité des agents et de l'espace de travail
 - Fiabilité du matériel
- LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**
 - Respect de la réglementation
 - Réduction de l'empreinte carbone de nos entreprises
 - Démarche RSE [Responsabilité Sociétale des Entreprises]



LA GESTION DE VOS DÉCHETS

Besoin d'évacuer et traiter vos déchets ?
De réaliser des travaux d'assainissement ?
Nous vous proposons :

- UNE GESTION GLOBALE DE VOS DÉCHETS**
ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour optimiser le tri et maîtriser votre budget.
- LA MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL ET VÉHICULES ADAPTÉS**
(bacs, conteneurs, bennes, compacteurs, hydrocureurs...)
- COLLECTE ET TRANSPORT DES DÉCHETS**
vers les centres de traitement agréés et adaptés, valorisation ou recyclage des déchets.

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

- **AUDITS GRATUITS** au sein de votre entreprise/établissement.
- **OUTILS PERSONNALISÉS** : signalétique des contenants, mémo-tri, sensibilisation et formation au tri des déchets.
- **OUTILS DE COMMUNICATION** sur vos performances de tri et leurs bénéfices environnementaux.
- **GARANTIE D'UNE PARFAITE TRAÇABILITÉ** de vos déchets avec remise de rapports réguliers et évaluation des progrès réalisés.
- **UN NOMBRE IMPORTANT D'ICPE** (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) pour une gestion complète de vos déchets

RÉGLEMENTATION

►►► Le saviez-vous ?

- Les entreprises qui produisent plus de 1 100 litres de déchets par semaine ont pour obligation de trier et valoriser, ou faire valoriser, leurs déchets d'emballages.
- Chaque producteur de déchets est légalement responsable de ses déchets jusqu'à leur complète élimination.
- Les entreprises doivent recourir à des prestataires agréés et tenir à disposition de l'administration toute information sur ces déchets ainsi que leur élimination (les déchets valorisables ne sont pas admis en centre de stockage).
- Il est obligatoire de faire traiter les déchets dangereux dans des installations autorisées et classées.

CHIFFRES CLÉS



Une solution adaptée pour chaque type de déchets :

DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS Cartons, plastique, bois, métaux	DÉCHETS DANGEREUX Peintures, solvants, piles, déchets chimiques divers
DÉCHETS DE CHANTIERS DE CONSTRUCTION	PAPIERS DE BUREAU ET DESTRUCTION D'ARCHIVES
DÉCHETS LIQUIDES • Assainissement • Curage, pompage, vidange • 3D (Désinfection, Désinsectisation, Dératation)	

Notre **SERVICE MARKETING** et **COMMUNICATION** met en place des opérations de communication, vecteur indispensable à l'adhésion du personnel, pour lancer, faire progresser ou pérenniser vos actions. Nos animateurs sensibilisent sur votre site, prestataires et clients. Nous créons à votre image des documents pour communiquer sur vos démarches et engagements pour l'environnement. Car d'après notre expérience votre image passe aussi par vos actions en matière d'environnement...



QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

- Toutes nos sociétés sont **CERTIFIÉES ISO 9001**.
- Le centre de tri Bronzo est **CERTIFIÉ ISO 14001**.
- **LA SOCIÉTÉ TEP** offre un service de collecte, transport et traitement des déchets dangereux. Elle est agréée pour la collecte, le négoce et le courtage des déchets dangereux par la préfecture des Bouches-du-Rhône et possède la certification MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises).
- **LES SOCIÉTÉS BONDIL ASSAINISSEMENT ET SPGS**, spécialisées dans l'assainissement, sont certifiées Qualitass, Vidangeurs Propres et Certiphyto. SPGS possède également l'accréditation COFRAC pour son activité inspection.

